

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENTS DE SÉCURITÉ

Déclaration de responsabilité de la direction

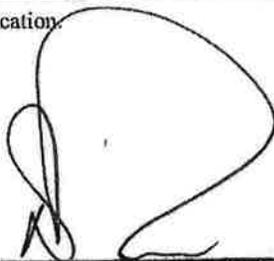
La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2011 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction du Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité. Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux politiques comptables du Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus au Canada pour le secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des *Comptes publics* du Canada et figurant dans le *Rapport ministériel sur le rendement* du Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement; en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités; en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres du Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction.

Les états financiers du Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité n'ont pas fait l'objet d'une vérification.



Hon. Arthur Thomas Porter
Président



Susan Pollak
Directeur exécutif, agent financier supérieur

Ottawa, Canada
Le 17 juin 2011

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENTS DE SÉCURITÉ

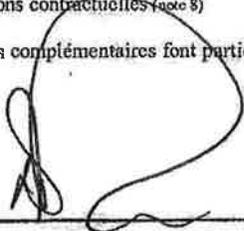
État de la situation financière (non vérifié)

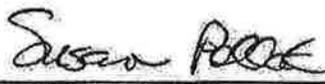
au 31 mars

	2011	Redressé (Note 1) (Note 12) 2010
(en milliers de dollars)		
Actifs		
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	269	74
Débiteurs (note 4)	21	47
Total des actifs financiers	290	121
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (note 5)	31	26
Total des actifs non financiers	31	26
Total des actifs	321	147
Passif		
Créditeurs (note 6)	291	191
Indemnités de vacance et congés compensatoires	92	101
Avantages sociaux futurs (note 7)	318	293
Total du passif	701	585
Avoir du Canada	(380)	(438)
Total du passif et de l'avoir du Canada	321	147

Obligations contractuelles (note 8)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.


 Hon. Arthur Thomas Porter
 Président


 Susan Pollak
 Directeur exécutif, agent financier supérieur

Ottawa, Canada
 Le 17 juin 2011

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENTS DE SÉCURITÉ

État des résultats (non vérifié)

Exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	2011	2010
Charges		
Plaintes	552	601
Études	1 102	848
Services internes	1 459	1 127
Total des charges	3 113	2 576
Coût de fonctionnement net	3 113	2 576

Information sectorielle (note 10)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENTS DE SÉCURITÉ

État de l'avoir du Canada (non vérifié)

Exercice terminé le 31 mars

	2011	Redressé (Note 11) (Note 12) 2010
(en milliers de dollars)		
Avoir du Canada, début de l'exercice	(438)	(487)
Correction aux années antérieures des immobilisations corporelles (note 12)	-	(67)
Avoir du Canada, début de l'exercice redressé	(438)	(554)
Coût de fonctionnement net	(3 113)	(2 576)
Encaisse nette fournie par le gouvernement	2 520	2 599
Variations des montants à recevoir du Trésor	195	(282)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9)	456	375
Avoir du Canada, fin de l'exercice	(380)	(438)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENTS DE SÉCURITÉ

État des flux de trésorerie (non vérifié)

Exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

2011

2010

Activités de fonctionnement

Coût de fonctionnement net	3 113	2 576
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 5)	(9)	(8)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9)	(456)	(375)
Variations de l'état de la situation financière :		
Augmentation (diminution) des débiteurs	(26)	43
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	-	(3)
Diminution (augmentation) des créditeurs	(100)	225
Diminution des indemnités de vacance et congés compensatoires	9	47
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	(25)	55
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	2 506	2 560

Activités d'investissement en immobilisations

Acquisition d'immobilisations corporelles (note 5)	14	39
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	14	39

Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	2 520	2 599
---	--------------	--------------

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENTS DE SÉCURITÉ

Notes aux états financiers (non vérifié)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

1. Mandat et objectifs

Le Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité a été créé pour surveiller de l'extérieur l'exercice des fonctions du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) et pour examiner les plaintes portées par des personnes ou les rapports de ministres ayant trait à des habilitations de sécurité et à la sécurité nationale du Canada.

Le Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité tient ses pouvoirs de la Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) qui a été promulguée le 16 juillet 1984. Ses premiers présidents et membres ont été nommés par le gouverneur général en conseil le 30 novembre 1984. Le Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité a le pouvoir d'établir ses propres Règles de procédure et d'employer un directeur exécutif et un personnel suffisant pour soutenir ses activités. En vertu de la Loi, il est tenu de présenter un rapport au ministre de la Sécurité publique et Protection civile au plus tard le 30 septembre à chaque année fiscale, qui, pour sa part, doit le déposer devant chaque chambre du Parlement dans les 15 premiers jours de séance des chambres après l'avoir reçu. Le Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité peut aussi demander au SCRS ou à l'inspecteur général nommé en vertu de la Loi sur le SCRS à examiner des activités particulières du Service et à lui remettre un rapport sur cet examen.

Afin de réaliser ses objectifs stratégiques et d'obtenir des résultats pour l'ensemble de la population canadienne, le Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité établit ses plans et priorités en fonction des activités des programmes de base inclus ci-dessous.

1.1 Études

Le programme d'études a pour objectif l'analyse des activités du SCRS afin de vérifier si celui-ci s'acquitte de ses obligations et de ses fonctions de manière appropriée et efficace, et conformément à la loi, aux politiques et aux instructions ministérielles. Grâce à un programme de recherche complet et comportant de nombreux volets, le personnel du Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité examine les divers aspects des opérations et activités du SCRS afin de réaliser une analyse rétrospective qui sera soumise à l'approbation du Comité.

1.2 Plaintes

Dans le cadre de son programme des plaintes, le Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité reçoit les plaintes que des personnes ou des groupes portent contre le SCRS, et mène les enquêtes qui s'imposent. Le Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité agit ainsi à titre de tribunal administratif quasi judiciaire et indépendant, en application de la *Loi sur le SCRS*. Ses enquêtes portent sur: les plaintes << contre des activités du Service >>, aux termes de la *Loi sur le SCRS*; les plaintes concernant les habilitations de sécurité à des fonctionnaires ou à des fournisseurs du gouvernement fédéral; les plaintes dont le Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité est saisi par la Commission canadienne des droits de la personne et qui ont trait à la sécurité du Canada; et les rapports présentés en vertu de l'article 19 de la *Loi sur la citoyenneté*.

1.3 Services internes

Les services internes englobent tous les coûts associés aux opérations quotidiennes de l'organisation (p.ex. Informatique, gestion de l'actif, installations, sécurité, établissement de rapports, gestion de l'information). L'administration des réunions auxquelles participent les membres du Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité fait également partie de cette activité de programme.

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENTS DE SÉCURITÉ

Notes aux états financiers (non vérifié)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor énoncés ci-après, lesquelles s'appuient sur les principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public. La présentation et résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux principes comptables généralement reconnus au Canada.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Autorisations parlementaires

Le Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties au Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers.

(b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Le Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par le Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

(c) Le montant à recevoir du Trésor

Le montant à recevoir du Trésor découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations du Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que le Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

(d) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

- ✓ Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.
- ✓ Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux et les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires sont comptabilisés à titre de charges à leur coût estimatif.

(e) Avantages sociaux futurs

- ✓ Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime multiemployeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité découlant du régime. En vertu des dispositions législatives en vigueur, le Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité n'est pas tenu de verser des cotisations au titre de l'insuffisance actuarielle du régime.
- ✓ Indemnités de départ : Les employés ont droit à des indemnités de départ, prévues dans leurs conventions collectives ou conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés rendent les services y donnant droit. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés est calculé à l'aide de l'information tirée des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle au titre des prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement.

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENTS DE SÉCURITÉ

Notes aux états financiers (non vérifié)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(f) Débiteurs

Les débiteurs sont présentés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Des provisions sont établies pour les débiteurs dont le recouvrement est incertain.

(g) Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles dont le coût initial est de 3 000 \$ et plus sont comptabilisées à leur coût d'achat. Le Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels, les œuvres d'art et les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Matériel informatique	de 3 ans
Logiciels informatiques	de 3 ans
Autre matériel	de 3 ans

(h) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif au titre des indemnités de départ et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les rajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENTS DE SÉCURITÉ

Notes aux états financiers (non vérifié)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

3. Autorisations parlementaires

Le Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité reçoit son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées dans un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. En conséquence, les résultats de fonctionnement nets du Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours

(en milliers de dollars)	2011	2010
Coût de fonctionnement net	3 113	2 576
<i>Rajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :</i>		
<i>Ajouter (déduire) :</i>		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 5)	(9)	(8)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9)	(456)	(375)
Charges payées d'avance imputées antérieurement au crédit	-	(3)
Diminution des indemnités de vacances et congés compensatoires	9	47
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	(25)	55
Remboursement de charges des exercices antérieurs	37	24
	(444)	(260)
<i>Rajustements pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :</i>		
<i>Ajouter (déduire) :</i>		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 5)	14	39
	14	39
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	2 683	2 355

3. Autorisations parlementaires (suite)

(b) Autorisations fournies et utilisées

(en milliers de dollars)	2011	2010
Autorisations fournies :		
Crédit - Dépenses du programme	2 856	2 900
Montants législatifs - cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	283	232
Moins :		
Périmés	(456)	(777)
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	2 683	2 355

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENTS DE SÉCURITÉ

Notes aux états financiers (non vérifié)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

4. Débiteurs

Le tableau suivant donne le détail des débiteurs du Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité :

(en milliers de dollars)	2011	2010
Débiteurs - autres ministères et organismes	20	47
Débiteurs - entités externes	1	-
	21	47

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENTS DE SÉCURITÉ

Notes aux états financiers (non vérifié)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

5. Immobilisations corporelles

Coût (en milliers de dollars)	Coût		Amortissement cumulé		Valeur comptable nette				
	Note 12 Solde d'ouverture	Acquisitions	Aliénations et radiations	Solde de clôture	Redressé Note 12 Solde d'ouverture	Amortissement radiations	Solde de clôture	2011	2010
Machine et matériel	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Matériel informatique	37	8	-	45	37	-	37	8	-
Logiciels informatiques	-	6	-	6	-	-	-	6	-
Autre matériel	50	-	-	50	24	9	33	17	26
Véhicules automobiles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Travaux en cours – logiciels	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Travaux en cours – autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	87	14	-	101	61	9	70	31	26

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENTS DE SÉCURITÉ

Notes aux états financiers (non vérifié)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

6. Crédoiteurs

Le tableau ci-dessous donne le détail des crédoiteurs et des charges à payer du Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité:

(en milliers de dollars)	2011	2010
Sommes dues à des tiers de l'extérieur	247	185
Sommes dues à d'autres ministères et organismes	44	6
	291	191

7. Avantages sociaux futurs

(a) Prestations de retraite

Les employés du Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Tant les employés que le Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité versent des cotisations couvrant le coût du régime. En 2010-2011, les charges s'élèvent à 254 860\$ (210 457\$ en 2009-2010), soit environ 1.9 fois les cotisations des employés (1.9 fois en 2009-2010).

La responsabilité du Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.

(b) Indemnités de départ

Le Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité verse des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire final. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les autorisations futures. Au 31 mars, les indemnités de départ totalisaient:

(en milliers de dollars)	2011	2010
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	293	348
Charge pour l'exercice	91	(55)
Prestations versées pendant l'exercice	(66)	-
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	318	293

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENTS DE SÉCURITÉ

Notes aux états financiers (non vérifié)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

8. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités du Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité peuvent donner lieu à des contrats et à des obligations en vertu desquels le Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité sera tenu d'effectuer ultérieurement des paiements pour l'acquisition de biens ou services. On résume ci-après les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité

(en milliers de dollars)	2012	2013	2014	2015	2016 et exercices ultérieurs	Total
Transport et télécommunications	11	12	12	12	12	59
Information	31	31	31	31	31	155
Services professionnels et spéciaux	411	224	204	204	204	1 247
Location	13	13	13	13	13	65
Achat de services de réparation et d'entretien	5	5	5	5	5	25
Total	471	285	265	265	265	1 551

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENTS DE SÉCURITÉ

Notes aux états financiers (non vérifié)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

9. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, le Comité de surveillance des activités de renseignements et sécurité est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Le Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales.

De plus, le Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité a conclu une entente avec le Bureau du Conseil Privé concernant la prestation de services relatifs aux finances et à l'administration. En outre, au cours de l'exercice, le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité a reçu gratuitement des services communs d'autres ministères, comme il est indiqué ci-dessous.

a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, le Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité a reçu gratuitement des services de certains organismes de services communs relatifs aux locaux et cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats du Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité :

(en milliers de dollars)	2011	2010
Installations	306	253
Cotisations de l'employeur au régime de soins de santé et au régime de soins dentaires	150	122
	456	375

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacités de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organismes de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournit gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada ne sont pas inclus dans l'état des résultats du Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité.

(en milliers de dollars)	2011	2010
Charges - autres ministères et organismes	411	1 297

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENTS DE SÉCURITÉ

Notes aux états financiers (non vérifié)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

10. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'architecture des activités de programme du Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées par les principales activités de programme, par principaux articles de dépenses. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

(en milliers de dollars)	Plaintes	Études	Services internes	2011	2010
Charges					
Salaires et avantages sociaux	426	990	762	2 178	1 727
Services professionnels et spéciaux	104	28	112	244	284
Installations	-	-	306	306	253
Transport et télécommunications	19	44	107	170	245
Acquisition de machines et de matériel	3	-	98	101	8
Achat de services de réparation et d'entretien	-	-	24	24	9
Information	-	40	3	43	49
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	9	9	8
Location	-	-	17	17	17
Services publics, fournitures et approvisionnement	-	-	20	20	19
Autre	-	-	1	1	(43)
Total des charges	552	1 102	1 459	3 113	2 576
Coût de fonctionnement net	552	1 102	1 459	3 113	2 576

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENTS DE SÉCURITÉ

Notes aux états financiers (non vérifié)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

11. Adoption de nouvelles conventions comptables

Durant l'exercice, le Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité a adopté la nouvelle norme comptable du Conseil du Trésor, soit la NCCT 1.2 : États financiers des ministères et organismes, qui s'applique au ministère à compter de l'exercice 2010-2011. Le principal changement aux conventions comptables du ministère découlant de l'adoption de la nouvelle norme NCCT 1.2 est la constatation des montants à recevoir du Trésor parmi les éléments d'actif dans l'état de la situation financière.

L'adoption des nouvelles conventions comptables du Conseil du Trésor est présentée de manière rétroactive. Le tableau ci-dessous montre les répercussions sur les comparatifs pour 2009-2010 :

(en milliers de dollars)	2010 Avant rajustement	Répercus- sions des changements	2010 Après rajuste- ment
État de la situation financière			
Éléments d'actif	73	74	147
Avoir du Canada	(512)	74	(438)

12. Redressement des soldes des années antérieures

En 2010-2011, le Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité a continué de réviser ses soldes d'immobilisations corporelles. L'étude a démontré une surévaluation des immobilisations corporelles au bilan. Pour corriger le solde, le Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité a comptabilisé un rajustement de 67 000 \$ à l'avoir.

13. Chiffres correspondants

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.